



Académie de Toulouse : l'orientation post-bac largement influencée par la famille et le lycée

L'orientation post-bac est déterminée avant tout par la filière de terminale et les résultats scolaires. Mais à caractéristiques scolaires équivalentes, le contexte familial exerce une contrainte financière et une pression sociale. Le lycée influence également les choix à travers sa composition sociale et l'offre de formations à proximité.

Près de 60 % des élèves scolarisés dans un lycée de l'académie de Toulouse obtiennent leur premier vœu formulé dans la plate-forme Admission Post-Bac (APB) en 2014. Dans les filières sélectives, la demande est forte, surtout à Toulouse. Pour obtenir une proposition en adéquation avec son ambition, les résultats scolaires restent déterminants. À l'issue de la procédure normale d'affectation, un candidat sur dix n'obtient aucune proposition pour la rentrée 2014.

Benoît Mirouse, Insee

En 2014, 23 700 élèves scolarisés dans un lycée de l'académie de Toulouse ont formulé des vœux sur la plate-forme « Admission Post-Bac » (APB) (*encadré*). Les terminales générales regroupent 58 % des candidats, les autres élèves se répartissant entre terminales professionnelles et technologiques. De nombreux facteurs interviennent dans la propension des élèves à demander telle ou telle formation post-baccalauréat. Le facteur le plus déterminant de l'orientation est d'abord le type de terminale, suivi par les résultats scolaires. D'autres effets viennent ensuite se cumuler, aussi bien des caractéristiques individuelles que des éléments contextuels.

La filière de terminale, facteur le plus déterminant dans le choix d'orientation

Une distinction forte apparaît entre les élèves des différentes filières de terminale (*figure 1*) : 73 % des terminales générales envisagent des études

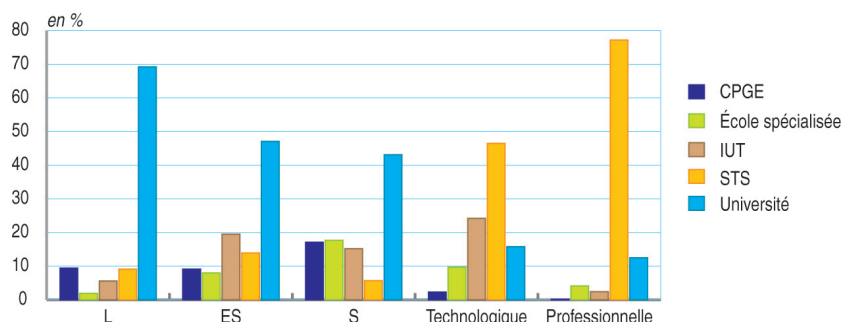
longues (classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), université ou école spécialisée), alors que 83 % des terminales professionnelles et technologiques envisagent des études courtes (Section de technicien supérieur (STS), Institut universitaire de technologie (IUT) ou école spécialisée).

L'université est demandée en premier vœu par 70 % des élèves de terminale littéraire

(L), et près de la moitié des élèves de terminale économique et sociale (ES) et scientifique (S). Les écoles d'ingénieurs et la « Première année commune aux études de santé » (PACES) attirent presque exclusivement des élèves de terminale S. Les CPGE sont deux fois plus choisies en terminale S qu'en terminales L et ES. Mais cet écart s'explique surtout par les résultats scolaires des élèves de terminale S :

1 Trois quarts des terminales professionnelles demandent une STS en vœu 1

Répartition des premiers vœux émis dans APB, selon la filière de terminale en 2014



Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Base APB 2014

à caractéristiques équivalentes, les élèves de terminale L demandent autant une CPGE que ceux de terminale S, c'est un peu moins le cas pour les terminales ES.

En terminale professionnelle, plus des trois quarts des élèves souhaitent s'orienter vers une STS. Quant aux élèves de terminale technologique, près de la moitié demandent une STS en premier vœu, et un sur quatre un IUT. L'université reste néanmoins demandée par 14 % des élèves de ces deux filières.

Les meilleurs élèves plébiscitent les classes préparatoires

En terminale, le choix d'orientation de l'élève dépend fortement de ses résultats scolaires : un bon élève envisage plus facilement des études longues ou des filières sélectives. Ainsi, plus l'élève obtient une mention élevée au baccalauréat, plus il a tendance à s'orienter vers une CPGE, une école d'ingénieurs ou la filière Paces : 43 % des bacheliers avec une mention « très bien » placent une CPGE en premier vœu, contre à peine 2 % des bacheliers sans mention. A contrario, les bacheliers sans mention ont tendance à s'orienter plus souvent vers l'université, une STS ou une formation paramédicale et sociale. L'IUT est la seule formation à attirer plus souvent les élèves obtenant une mention « assez bien ».

Le contexte familial : une contrainte financière et une pression sociale

À caractéristiques équivalentes, les enfants de familles les plus aisées ont plus tendance à postuler dans des CPGE : la probabilité est de 6 points plus élevée pour les enfants des familles aux revenus annuels supérieurs à 100 000 euros (figure 2). Cette filière débouche en effet sur des études longues et potentiellement coûteuses. Elle ouvre également la voie à des métiers plus rémunérateurs, en rapport avec l'aisance financière des parents. La propension à postuler dans des écoles spécialisées est également plus élevée : si toutes ces écoles n'impliquent pas des études longues, les frais de scolarité peuvent atteindre plusieurs milliers d'euros. Ces choix se font surtout au détriment de l'université, moins demandée par les familles aisées.

A contrario, les enfants de familles percevant de faibles revenus ont tendance, à caractéristiques équivalentes, à choisir plus souvent l'université (+ 5,1 points de probabilité). Si les frais de scolarité y sont peu élevés, les études universitaires peuvent néanmoins être longues, ce qui retarde l'indépendance financière des enfants. Dans le même temps, les filières courtes avec des frais de scolarité faibles (les STS des lycées publics et les IUT) ne sont pas plus choisies : la contrainte budgétaire n'explique

2 La probabilité de choisir telle ou telle filière dépend d'abord du type de terminale

Effets des différentes caractéristiques sur les probabilités du choix du premier vœu, en différence de probabilité

	CPGE*	École spécialisée (études courtes)	École spécialisée (études longues)	IUT*	STS*	Université (Paces*)	Université (autre)
Caractéristiques scolaires							
Type de terminale (modalité de référence : terminale S)							
Terminale L		-2,9	-11,5	-9,6	2,6	-20,2	39,4
Terminale ES	-1,9	2,6	-11,0	3,9	6,9	-19,4	18,0
Terminale professionnelle	-10,4	-1,0	-11,5	-13,6	70,0	-20,0	-15,9
Terminale technologique	-6,3	4,0	-9,3	6,6	36,6	-18,5	-13,3
Mention au baccalauréat (modalité de référence : aucune mention)							
Très bien	24,6	-3,9	7,5	-8,3	-14,5	3,5	-7,7
Bien	11,3	-3,0	6,4	-1,9	-8,0	2,2	-5,7
Assez bien	4,1	-1,1	3,2	1,9	-4,8	0,9	-3,4
Échec au bac	-1,7		-1,4	-3,2			6,2
Caractéristiques socio-démographiques							
Sexe (modalité de référence : femme)							
Homme	2,5	-4,7	3,8	7,4	1,3	-5,5	-4,1
Nationalité (modalité de référence : français)							
Étranger						2,6	5,2
Âge en fin d'année civile (modalité de référence : 18 ans)							
17 ans ou moins	1,5	-2,8					2,8
19 ans	-1,3						1,9
20 ans ou plus		-0,9					2,4
Revenu fiscal de la famille (modalité de référence : 30 000 à 60 000 €)							
Plus de 100 000 €	6,0	3,1					-4,7
60 000 à 100 000 €	2,9	1,2	1,5				-4,6
10 000 à 30 000 €			-0,8				2,0
Moins de 10 000 €			-1,4		-3,3		5,1
Origine sociale* (modalité de référence : moyenne)							
Très favorisée	1,8		1,3	-1,6	-4,0		
Favorisée	1,3		1,2		-2,7		
Défavorisée							
Caractéristiques du lycée d'origine							
Statut (modalité de référence : public)							
Privé	-1,4	1,7		-2,6	-2,4	2,2	3,2
Présence d'une CPGE (modalité de référence : non)							
Oui	1,7	-1,4			-1,4		
Typologie* (modalité de référence : établissement non typé)							
Établissement favorisé	3,7		-1,2		-3,3		
Établissement défavorisé		2,3			-2,1		
Département (modalité de référence : Haute-Garonne)							
Ariège			-2,4	-2,2	4,0		
Aveyron			-1,8	2,7	1,8	-1,5	
Gers			-1,7		2,5		
Lot			-2,5		3,3		-2,5
Hautes-Pyrénées		4,3	-1,1			-1,2	
Tarn			-2,1		1,5		2,8
Tarn-et-Garonne		2,3	-1,2	-2,3	1,6		

* : cf. Méthodologie

Lecture : les élèves avec une mention « très bien » au baccalauréat ont 24,6 points de probabilité de plus que les élèves sans mention de demander une CPGE en premier vœu, en supposant que toutes les autres caractéristiques du tableau restent identiques. Pour les modalités avec une case sans valeur, la probabilité n'est pas significativement différente de la probabilité de la modalité de référence. La modalité de référence est la modalité la plus fréquente.

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – Base APB 2014

ainsi pas totalement cette propension à choisir l'université, il peut par exemple exister un certain phénomène de reproduction sociale, une autocensure ou encore un manque d'information.

La position sociale des parents influence également les choix d'orientation : à revenus équivalents, un enfant avec une origine sociale dite « très favorisée » ou « favorisée » (méthodologie) a tendance à s'orienter plus souvent vers une classe préparatoire ou une école d'ingénieurs (figure 2). A contrario un élève d'origine sociale plus

modeste s'oriente plus souvent vers une STS. Les enfants se projettent ainsi plus facilement dans des études débouchant sur des métiers proches du statut social des parents.

D'autres caractéristiques individuelles exercent une influence. À caractéristiques équivalentes, les femmes ont plus de chances que les hommes d'envisager une poursuite d'études à l'université (+ 9,6 points de probabilité), dans une formation paramédicale et sociale ou une école de commerce. Les étudiants de nationalité étrangère

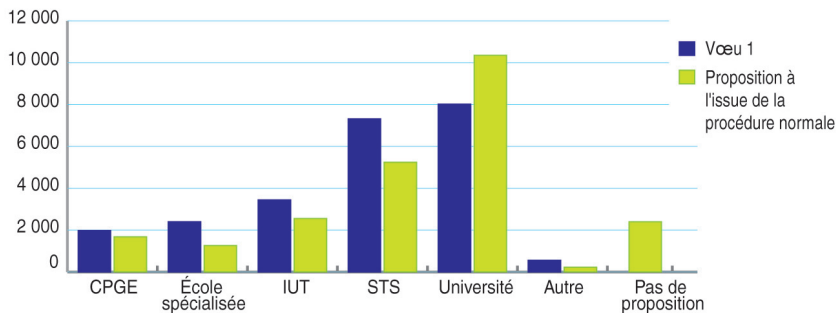
La plate-forme « Admission Post Bac »

Admission Post-Bac (APB) est la plate-forme nationale du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche regroupant l'essentiel des formations post-baccalauréat, à travers laquelle les élèves de terminale postulent pour poursuivre leurs études dans le supérieur. Les élèves classent leurs vœux selon un ordre de préférence. À l'issue de la procédure normale d'affectation, une proposition leur est faite parmi la liste des vœux formulés. Cette étude ne tient pas compte de la procédure complémentaire destinée à réduire le nombre d'élèves sans proposition.

L'étude porte sur les 23 700 élèves scolarisés dans les lycées de l'académie de Toulouse au cours de l'année scolaire 2013-2014 et qui postulent dans APB. Ce n'est pas le cas de tous les élèves : certains ne poursuivent pas d'études supérieures, d'autres postulent dans une formation non présente dans APB (parfois à l'étranger), enfin certains décrochent au cours de l'année.

3 L'université, seule filière dont le nombre de propositions est supérieur au nombre de premiers vœux

Nombre d'élèves par filière dans APB, en premier vœu et en proposition en 2014



Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Base APB 2014

privilégient les études à l'université par rapport aux étudiants français (+ 7,8 points de probabilité), avec une surreprésentation des licences de langues.

L'influence du contexte scolaire

Un élève inscrit dans un lycée hébergeant une CPGE a plus tendance à demander une CPGE (+ 1,7 point de probabilité). À caractéristiques équivalentes, dans un lycée classé comme « favorisé » (*méthodologie*), l'élève s'oriente également plus souvent vers une CPGE (+ 3,7 points de probabilité). Ces deux effets se cumulent même fréquemment, car les CPGE sont plus fréquentes dans les lycées favorisés. Les projets d'études supérieures sont ainsi influencés par la composition sociale de l'établissement.

Le lieu d'origine de l'étudiant n'est pas neutre non plus, car l'offre de formations est inégalement répartie sur le territoire. À

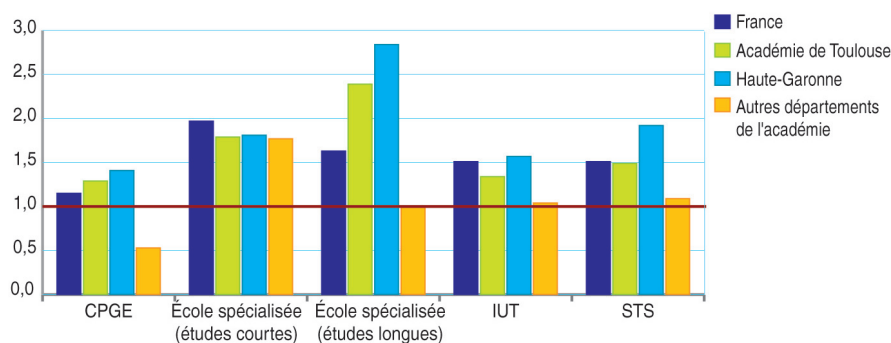
caractéristiques identiques, les formations proposées à proximité du domicile des parents sont privilégiées, ce qui permet de limiter le coût des études supérieures.

Les STS sont plus demandées dans tous les départements autres que la Haute-Garonne. Ceci s'explique par le poids de cette filière : de 37 % des places APB pour les Hautes-Pyrénées à 86 % pour l'Ariège, contre 15 % pour la Haute-Garonne.

Dans le Tarn, l'université a plus de chances d'être choisie en premier, avec l'Institut National Universitaire Champollion à Albi. L'IUT est moins demandé en Ariège et dans le Tarn-et-Garonne, seuls départements de l'académie sans IUT. En Haute-Garonne, les étudiants ont plus de chance de demander en premier vœu une école d'ingénieurs ou d'architecture, ces formations étant surtout localisées à Toulouse.

4 Dans les filières sélectives, la tension entre offre et demande est forte

Nombre de premiers vœux par place proposée, dans les filières sélectives en 2014



Champ : élèves scolarisés en lycée et qui postulent dans APB en 2014

Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Base APB 2014

Méthodologie

Les **formations post-bac** sont regroupées en six **filières** : les Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les Instituts universitaires de technologie (IUT), les Sections de technicien supérieur (STS), l'université, les écoles spécialisées et les autres formations. La Première année commune aux études de santé (Paces) est parfois distinguée des autres cursus universitaires et les écoles spécialisées proposant des études courtes (formations paramédicales et sociales, écoles de commerce) de celles proposant des études longues (écoles d'ingénieurs et d'architecture). Pour qualifier l'**origine sociale** d'un élève, les catégories socioprofessionnelles des parents sont regroupées en quatre catégories : « très favorisée », « favorisée », « moyenne » et « défavorisée ». La catégorie « très favorisée » compte surtout des parents cadres, enseignants, chefs d'entreprise ou exerçant une profession libérale. La catégorie « défavorisée » compte principalement des parents ouvriers ou n'ayant jamais travaillé.

Une **typologie des lycées** a été construite à partir de l'origine sociale des élèves. Les lycées favorisés font partie des 20 % de lycées ayant la part d'élèves très favorisés la plus élevée et des 20 % ayant la part d'élèves défavorisés la plus faible ; inversement pour les lycées défavorisés.

Les facteurs qui influencent l'orientation ne sont pas indépendants les uns des autres. Un **modèle logistique multinomial** permet de tenir compte des interactions qui existent entre les facteurs : il estime l'effet de chacun d'entre eux sur le choix d'orientation, en supposant que tous les autres facteurs explicatifs restent inchangés. On dit alors qu'on effectue une analyse « à caractéristiques équivalentes ».

***Champ de l'étude** : élèves scolarisés dans un lycée de l'académie de Toulouse et qui postulent dans APB en 2014 (sauf pour l'illustration 4).

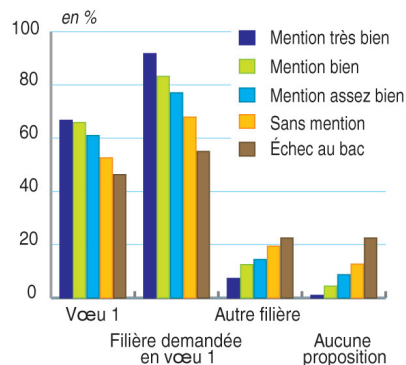
Une forte demande dans les filières sélectives, surtout à Toulouse

Les filières sélectives (écoles spécialisées, CPGE, IUT et STS) offrent un nombre de places limité, et doivent sélectionner les candidatures reçues. L'académie de Toulouse reçoit ainsi 1,5 premier vœu par place offerte dans les filières sélectives. Les écoles spécialisées sont les formations les plus demandées : pour chaque place proposée, les écoles avec un cursus long ont 2,4 demandes en premier vœu, et les écoles avec un cursus court 1,8 (*figure 4*).

Des écarts importants existent entre Toulouse et le reste de l'académie. En Haute-Garonne, le nombre de premiers

5 Une mention facilite l'accès à la filière souhaitée

Part des candidats selon la proposition faite et la mention au baccalauréat en 2014



Source : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche - Base APB 2014

vœux est largement plus élevé que le nombre de places proposées pour l'ensemble des filières sélectives, avec une moyenne de 1,8 premier vœu par place proposée. Dans les autres départements, le nombre de places proposées dans des filières sélectives est presque équivalent au nombre de premiers vœux (sauf pour les formations paramédicales et sociales et les écoles de commerce où la demande est forte).

L'académie de Toulouse reçoit de nombreuses demandes extérieures à l'académie pour les filières sélectives : un premier vœu sur trois émane d'un élève scolarisé dans une autre académie, contre un sur cinq en moyenne en France. La quantité de formations dans l'académie de Toulouse permet cependant de compenser ce surplus de demandes, puisque la tension est finalement équivalente (1,5 premier vœu par place proposée).

Sur les 23 700 élèves scolarisés dans l'académie de Toulouse, 3 900 formulent un premier vœu dans une autre académie, alors que 8 400 élèves scolarisés ailleurs demandent l'académie de Toulouse en premier vœu. La moitié des échanges se font avec les académies de Bordeaux et de Montpellier.

Le niveau scolaire, facteur le plus déterminant du processus d'affectation

À l'issue de la procédure d'affectation, 58 % des candidats scolarisés dans un lycée

de l'académie de Toulouse obtiennent leur premier vœu en 2014. Ils sont 16 % à obtenir tout de même la filière souhaitée, à travers un vœu classé plus loin dans leur liste ; 16 % obtiennent une proposition dans une autre filière. Au final, 10 % des candidats se retrouvent sans proposition pour la rentrée 2014 à l'issue de la procédure normale d'affectation, chiffre inférieur à la moyenne française (12 %).

Le niveau scolaire est le facteur le plus déterminant pour qu'un élève obtienne une proposition en adéquation avec son premier vœu. Dans leur processus de sélection, les chefs d'établissements privilégient les élèves ayant des meilleurs résultats scolaires : à caractéristiques identiques, les bacheliers avec une mention « très bien » et « bien » ont une probabilité 30 % plus élevée d'obtenir leur premier vœu que les bacheliers sans mention (figure 5).

Même lorsqu'ils n'obtiennent pas leur premier vœu, les meilleurs élèves ont également plus de chance d'obtenir la filière souhaitée classée plus loin dans leur liste de vœux. En conséquence, les meilleurs élèves sont aussi moins concernés par le fait de se retrouver sans proposition.

Un élève de terminale professionnelle sur trois n'obtient aucune proposition

Si 10 % des élèves se retrouvent sans proposition à l'issue de la procédure normale d'affectation, le chiffre monte à 32 % pour les terminales professionnelles, contre à peine 3 % pour les terminales générales et 10 % pour les terminales technologiques. À caractéristiques équivalentes, la probabilité de n'avoir aucune proposition est 12 fois plus élevée pour les élèves de terminale professionnelle que pour ceux de terminale S.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces écarts. Tout d'abord, à caractéristiques identiques, les élèves de terminale professionnelle ont une probabilité 40 % plus faible d'obtenir leur premier vœu que ceux de terminale générale, les établissements privilégiant parfois les élèves de terminale générale. Ensuite, les terminales professionnelles et technologiques n'ont pas été prévues pour orienter vers l'université. Or

l'université est la seule filière non sélective, qui assure aux candidats d'obtenir un vœu à l'issue de la procédure d'affectation.

Au final, alors que 77 % des élèves de terminale professionnelle choisissent une STS en premier vœu, à peine 48 % obtiennent une STS comme proposition, et 32 % n'obtiennent aucune proposition. Des débouchés hors APB sont cependant possibles pour ces élèves, en particulier des formations paramédicales et sociales.

Des vœux plus ambitieux pour les élèves issus d'une famille aisée

À caractéristiques équivalentes, les enfants issus de familles aisées ont une probabilité plus faible d'obtenir leur premier vœu (autour de 20 %). Néanmoins, ils obtiennent tout autant la filière souhaitée que les autres. Ces jeunes émettent en effet un vœu plus ambitieux en premier choix : certains l'obtiennent, d'autres non, mais ces derniers décrochent quand même une proposition correspondant à la filière souhaitée. Ils obtiennent également bien plus souvent une autre académie (la probabilité est 1,5 fois plus élevée) : l'aisance financière ou une meilleure information leur permet d'élargir le champ de leurs vœux.

Les élèves originaires de Haute-Garonne ont moins de chances d'obtenir la filière du premier vœu. En Haute-Garonne, la demande excède en effet largement le nombre de places, si bien que les candidats doivent plus souvent se rabattre vers une autre filière pour rester dans le département. Par ailleurs, les élèves scolarisés dans les autres départements demandent plus souvent un vœu dans une autre académie, ce qui leur offre davantage de possibilités pour obtenir la filière souhaitée. Parmi eux, 31 % obtiennent une proposition dans une autre académie (de 22 % pour l'Ariège jusqu'à 46 % pour les Hautes-Pyrénées), contre 18 % en Haute-Garonne. Pour ces élèves, les pôles universitaires de Pau, Montpellier, Bordeaux ou Limoges sont parfois plus accessibles que Toulouse. ■

Insee Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

36, rue des Trente-Six Ponts

BP 94217

31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :

Jean-Philippe Grouthier

Rédactrice en chef :

Michèle Even

ISSN : 2492-1629 (version imprimée)

ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- « Analyse de l'orientation et des poursuites des lycéens à partir de la procédure admission post-bac », Rapport n° 2012-123, octobre 2012, Inspection générale de l'éducation nationale
- « Orientation après le bac : quand le lycée fait la différence », *Bref* n° 271, février 2010, Cereq
- <http://www.admission-postbac.fr/>

